



**SNPAD**  
Syndicat National  
des Personnels Administratifs  
de la Défense

# COMPTE RENDU

## Commission Administrative Paritaire Locale des Adjointes Administratifs CMG de Saint-Germain-en-Laye

La CAPL s'est tenue le 9 février 2017, sous la présidence du Directeur du CMG de Saint-Germain-en-Laye, Monsieur Oumar ASSOUMANE.

Composée 9 membres « représentants du personnel », pour votre défense, **FO** siège en occupant 3 de ces postes.

La Délégation **FO** comprenait 5 membres élus, titulaires et suppléants.

### L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ Approbation du P-V de la séance précédente
- ⇒ Désignation du secrétaire adjoint
- ⇒ Proposition de prolongation de stage
- ⇒ Avancement de grade des adjoints administratifs

### Commentaire **FO**

Au travail comme en CAPL, la charge de travail ne cesse d'augmenter pour des délais toujours plus courts.

Pour le corps des Adjointes Administratifs qui compte au titre de l'avancement 2017, 992 agents conditionnant sur le périmètre des établissements et services rattachés à Saint-Germain-en-Laye, **FO** renouvelle son souhait de n'avoir à l'ordre du jour que l'étude de l'avancement, avec un temps consacré à la préparation de 3 jours et non de 2, comme aujourd'hui.

Il nous a été annoncé que la prochaine commission, prévue au mois d'octobre, comportera un ordre du jour incluant l'avancement de grade et des mesures d'ordre individuel, avec un temps de préparation de 3 jours.

Le Ministère ne prend toujours pas en compte que notre corps est le plus important et à ce titre, les durées de préparations des commissions doivent être adaptées aux nombres des agents concernés, pour la sérénité des travaux.

Par ailleurs, faire sur une même CAPL, les études des recours relatifs aux CREP 2016 avec travaux d'avancements de grade au titre de 2018 n'est pas dans l'intérêt des agents.

## AVANCEMENTS

L'avancement est prononcé au titre de l'année 2017.

Les agents promus sont nommés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec reclassement dans le nouveau grade selon les conditions en vigueur au 31 décembre 2016.

Puis, l'application de la restructuration de la catégorie C, pour tous les agents de niveau III, promus ou pas, par la mise en place du protocole « avenir de la fonction publique – PPCR » également prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En résumé, je suis :

- Promu au grade supérieur, reclassement dans le grade supérieur + restructuration induite par l'application du PPCR ;
- Pas promu, restructuration induite par l'application du PPCR.

### **Commentaire FO**

Attention, tout ce qui brille n'est pas or...

Les AA2 deviendront AA (C1), les AA1 deviendront AAP2 (C2), les AAP2 resteront AAP2 (C2) et les AAP1 resteront AAP1(C1).

Ne vous laissez pas berner par les chants des sirènes des autres syndicats, le PPCR rallonge la durée dans les échelles de rémunération et conduira à nous maintenir dans le corps durant tout notre déroulement de carrière.

Vos interlocuteurs **FO** sont là pour vous expliquer votre reclassement, n'hésitez pas à les solliciter.

### 1 – Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe :

EMPLOYEURS	Nombres de postes attribués	Nombre d'agents conditionnants
DC DIRISI	0	NC
DC SCA	8	20
DC SSA	5	13
Gendarmerie	1	3
DPSD	1	2
DRH AA	0	NC
DRH AT	2	5
ECPAD	0	1
EMA chancellerie	1	3
EMM	1	3
INI	0	2
Musée Armée	1	1
Musée Marine	3	3
ONAC	3	12
OME	1	4
SGA	6	19

Cette distribution tient compte de **3 postes attribués au titre de la réserve du président.**

2 – Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe :

<b>EMPLOYEURS</b>	<b>Nombres de postes attribués</b>	<b>Nombre d'agents conditionnants</b>
CRAI	0	NC
DC DIRISI	1	5
DC SCA	21	116
DC SSA	12	51
DGA DRH	0	NC
Gendarmerie	4	23
DPSD	2	8
DRH AA	0	NC
DRH AT	4	22
Polytechnique	2	9
ECPAD	0	1
EMA chancellerie	4	15
ENSTA	0	NC
EMM	1	7
INI	1	8
Musée Air Espace	1	2
Musée Armée	0	NC
Musée Marine	0	NC
ONAC	10	57
OME	15	65
SGA	19	92
SIMU	0	NC

Cette distribution tient compte de **9 postes attribués au titre de la réserve du président.**

3 – Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe :

<b>EMPLOYEURS</b>	<b>Nombres de postes attribués</b>	<b>Nombre d'agents conditionnants</b>
DC DIRISI	2	8
DC SCA	18	78
DC SSA	11	40
DGA DRH	NC	NC
Gendarmerie	3	16
DPSD	3	14
DRH AA	1	3
DRH AT	6	22
Polytechnique	2	8
ECPAD	0	1
EMA chancellerie	3	12
ENSTA	0	1
EMM	2	8

INI	3	11
Musée Air Espace	0	2
Musée Armée	1	3
ONAC	13	51
OME	17	68
SGA	13	60

Cette distribution tient compte de **9 postes attribués au titre de la réserve du président.**

### **Commentaire FO**

**FO** se réjouit que le CMG de Saint-Germain-en-Laye ouvre les vannes de la réserve du président aux agents en retenant le plafond maximum applicable plutôt que le planché et que la qualité du dialogue sociale soit de nouveau au rendez-vous.

Toutefois, **FO** attend avec vigilance la publication des taux de promus/promouvables par grade nouveau pour ces prochaines années, un maintien des taux actuels voir une baisse seraient à considérer comme un échec pour la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents et de leurs missions.